

4PI SR

Société par actions simplifiée à Associé unique
au capital de 1.000 euros
Siège social : 117 Bis Rue de Paris – 94220 Charenton-le-Pont
824 942 619 RCS CRETEIL

RAPPORT DU LIQUIDATEUR

Monsieur l'Associé Unique

Je vous ai convoqué afin de délibérer sur les points suivants figurant à l'ordre du jour :

- Approbation des comptes de liquidation et répartition du solde de liquidation ;
- Quitus au Liquidateur et décharge de son mandat ;
- Constatation de la clôture des opérations de liquidation.

Vous avez décidé de dissoudre la société de façon anticipée à compter du 31 décembre 2023.

Aucune autre opération n'a été effectuée depuis cette date.

Les opérations de liquidation ainsi que les comptes définitifs qui en résultent font ressortir un résultat négatif de 4.127,81 euros.

Ainsi, le compte définitif de liquidation que je vous présente fait ressortir des capitaux propres négatifs de 911,71 euros. Par conséquent, aucun remboursement des actions ni aucune attribution ne pourront être effectués.

L'imputation à due concurrence dudit solde négatif se fera sur le compte courant ouvert à son nom dans les comptes de la société.

Nous espérons que les résolutions proposées recevront votre agrément.

Charenton-Le-Pont, le 31 décembre 2023

A handwritten signature in dark ink, consisting of a stylized 'L' shape with a horizontal stroke extending to the right.